

AVRIL 2003 / N° 79

# LA SARTHE

Le magazine du Conseil général



## Circuit cycliste de la Sarthe- Pays de la Loire

La ronde des champions

### Économie

Création d'entreprise

### Sports

24 Heures moto

### Culture

Festival de l'Epau



Conseil général  
de la Sarthe

**théma**  
SARTHE  
SARTHE HABITAT

Berlioz  
Bizet  
Canat de Chizy  
Caplet  
Debussy  
Dutilleux  
Fauré  
Florentz  
Françaix  
Franck  
Hahn  
Honegger  
Jadin  
Lalo  
Milhaud  
Ohana  
Poulenc  
Ravel  
Reicha  
Roussel  
Saint-Saëns  
Satie  
Tailleferre

●  
NOTES HEXAGONALES



Rens. 02 43 54 73 45 / [www.epau.org](http://www.epau.org)

# Festival, de l'Épau

21<sup>e</sup> édition

DU 13 AU 24 MAI 2003 LE MANS SARTHE

Conseil général  
Sarthe



# La décentralisation : requalifier les responsabilités de chacun

Le 17 mars dernier le Parlement, réuni en congrès à Versailles, a inscrit la décentralisation dans la Constitution. L'article 1 de la loi fondamentale précise désormais que l'organisation de la République est décentralisée. Le 2<sup>ème</sup> acte de la décentralisation doit se donner pour objectif permanent de rapprocher les centres de décision des Français et préserver les missions essentielles de l'Etat. C'est un but qui devrait être largement approuvé si l'on considère que plus la décision est éloignée moins elle est comprise. Plus elle est proche mieux elle est admise. Et puis, l'expérience nous enseigne que les collectivités territoriales font plutôt mieux que l'Etat quand il s'agit de gérer les services apportés au public. Elles l'ont régulièrement démontré depuis 1982.



Face à la dispersion actuelle des compétences qui a fini par rendre illisible l'action publique, l'acte 2 de la décentralisation, en se donnant enfin les moyens de la clarification, renforcera et stabilisera les responsabilités de chaque acteur. Cette organisation de la République décentralisée s'articulera, comme l'a précisé sans ambiguïté le Premier Ministre, autour de deux couples : le Département et les communes pour l'action de proximité, la Région et l'Etat pour la stratégie et la cohérence.

C'est la seule façon pour nos concitoyens de pouvoir demander des comptes à leurs élus et à l'Etat sans que l'on puisse leur opposer l'argument fuyant et confortable d'une compétence partagée, source de responsabilité diluée entretenant l'absen-

ce de réponse au "qui fait quoi" ! Retenir le meilleur niveau d'intervention en fonction des questions posées ne précipite pas la régression du rôle de l'Etat mais au contraire affiche l'affirmation d'un Etat efficace et recentré sur ses missions fondamentales qu'il est bien entendu exclu de déléguer. C'est le cas de la Justice, de l'Education ou encore de la Santé où l'action de l'Etat doit garantir l'égalité des citoyens et assurer l'équilibre entre les territoires. Dans cette répartition des rôles, débarrassés des conflits d'attribution, les Départements ont vocation à gérer les politiques de solidarité, d'aménagement et d'équipement qui rythment au quotidien la vie des habitants. Il est donc légitime qu'ils soient confirmés et confortés dans les missions qu'ils exercent à la satisfaction générale.

Ne nous y trompons pas. Si les Français ne se sont pas encore appropriés la décentralisation c'est bien justement parce que, jusqu'à présent, le flou en était la caractéristique dominante et l'enchevêtrement des rôles agit comme un phénomène décourageant. La clarification ne doit pas être un vœu pieux. Elle est le passage nécessaire, l'étape indispensable pour requalifier les responsabilités de chacun. Le dialogue et la compréhension y gagneront et l'action publique devra saisir cette chance si nous voulons que son efficacité soit à nouveau reconnue.

**Roland du Luart**

*Sénateur*

*Président du Conseil général de la Sarthe*



www.lemans.org

# 24 HEURES MOTO

12-13 AVRIL 2003  
LE MANS



CIRCUIT DES '24 HEURES DU MANS'  
SOCIÉTÉ SPORTIVE PROFESSIONNELLE DE L' A.C.O.  
SSPACO



SYNDICAT MIXTE  
DU CIRCUIT DES  
24 HEURES DU MANS



## ÉCONOMIE

page 6

Deux commerces  
sarthois distingués

## SOCIAL

page 8

Assistantes maternelles  
à la journée

## ENSEIGNEMENT

page 10

Université du Maine

## AGRICULTURE

page 11

La Sarthe des vignobles

## ENVIRONNEMENT

page 12

Chaudière à bois déchiqueté



## VIE DES CANTONS

page 14

## "THÉMA SARTHE"

encart central

Sarthe Habitat

## PETITES NOUVELLES

page 18

## CULTURE

page 20

Festival de l'Epau

## SPORTS

page 24

24 Heures du Mans Auto  
Essais préliminaires



Conseil général  
de la Sarthe

## LA SARTHE

Le magazine d'information du  
Conseil général de la Sarthe  
Hôtel du Département  
72072 Le Mans cedex 9

Directeur de la publication / Roland du Luart • Rédaction / Mission de l'information et de la communication • Photos / Page une - Bernard Larvol, Mission information-communication Conseil général • Maquette / A tribu - Le Mans • Mise en page, compogravure / Belouga bleu - Le Mans • Impression / Imprimerie Nationale / N° ISSN : 1260-9862 / Tirage du n° 79 / Avril 2003 / 250 000 exemplaires • Distribution / la poste • Internet / <http://www.sarthe.com> • <http://www.cg72.fr> • N°79 AVRIL 2003.



## Concours "Espoirs de l'économie" AMP lauréat

La société AMP, entreprise de mécanique de précision implantée à Roëzé-sur-Sarthe, a obtenu le premier prix des Espoirs de l'économie. Ce concours organisé par Entreprendre en France, réseau national d'accompagnement des créateurs/repreneurs d'entreprises, créé par les Chambres de commerce et d'industrie, récompense chaque année six finalistes parmi les 170 à 180 dossiers adressés. Franck Vincent, PDG d'AMP, est le lauréat national de la catégorie "repreneur industrie". Cette société, qui fabrique des pièces mécaniques unitaires sur plan ou modèle dans des délais réduits, a été reprise par Franck Vincent en juin 2000. Cette reprise s'est traduite par un fonctionnement en 3x8 heures pour améliorer la réactivité. Un bureau d'études a été créé pour faire de l'ingénierie et concevoir de petits montages d'usinage et de contrôle. Aujourd'hui l'entreprise emploie 12 personnes et voit son chiffre d'affaires croître de 10% chaque année.

## Récompenses nationales

# Deux commerçants sarthois distingués

La chocolaterie Béline et le magasin d'articles de fête l'Arlequin viennent d'obtenir les honneurs de l'Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie pour leurs performances. Le concours annuel des Mercures d'or n'avait pas honoré la Sarthe depuis 1994.



"La Sarthe s'est particulièrement bien distinguée cette année" déclarait Bernard Warrain, président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Mans et de la Sarthe (CCI), lors de la remise des prix. En effet, deux des 23 lauréats nationaux sont Sarthois. Ainsi Jacques Bellanger, propriétaire de la chocolaterie Béline, installée place Saint Nicolas au Mans et Anita Le Coz, du magasin

d'articles de fêtes l'Arlequin, situé rue Nationale au Mans, ont reçu un Mercure d'Or. Cette récompense honorifique qui existe depuis 1974 salue chaque année les performances de commerçants. La chocolaterie Béline s'est distinguée dans la catégorie "reprise d'entreprise". En effet, depuis qu'il a racheté la maison Béline en 1998, Jacques Bellanger oeuvre pour la qualité des produits proposés. Meilleur ouvrier de France en 1982, il a travaillé auprès de différents spécialistes du chocolat avant d'acquiescer cette chocolaterie. Aujourd'hui il gère une équipe de 14 artisans-chocolatiers et a réalisé un chiffre d'affaires de 687 000 euros en 2001.

Le magasin l'Arlequin s'est lui distingué dans la catégorie "innovation commerciale". Anita Le Coz est un commerçante très dynamique puisque, outre la location de plus d'une centaine de costumes, elle s'est spécialisée dans la décoration à partir de ballons gonflables. Elle propose également ses services pour transformer les lieux de vos fêtes et a créé un site internet pour faire connaître son magasin : [www.arlequin-lemans.com](http://www.arlequin-lemans.com).

## Création d'entreprise

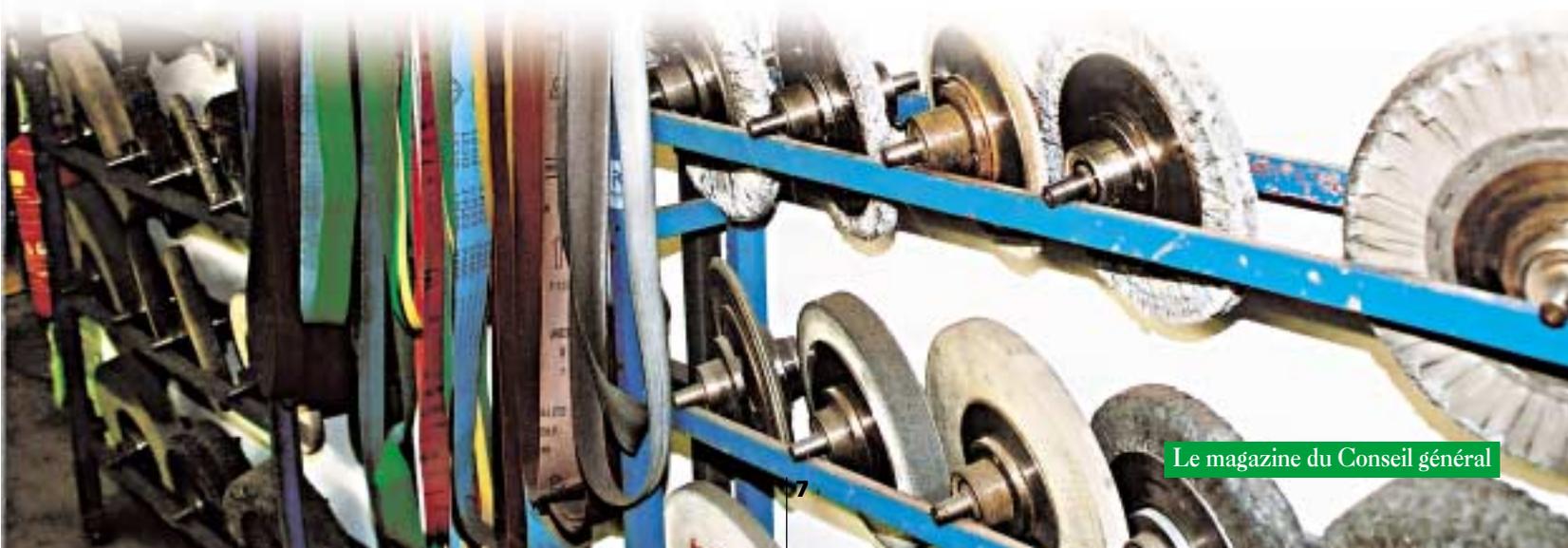
# Pour ne pas rester au chômage !

**Licencié en 1999, après avoir travaillé près de 20 ans chez Piel Sanifrance, comme polisseur, Dominique Hamelin décide de créer son entreprise. Aujourd'hui, il ne regrette rien.**

“Je savais qu'il y avait encore un potentiel de travail pour le polissage de métaux malgré la fermeture de l'usine. Ce métier est particulièrement dur et de moins en moins de personnes veulent pratiquer cette activité. J'ai remarqué que dans la Somme, fief de nombreuses sociétés de polissage, la relève n'était pas assurée”. Dominique Hamelin s'est donné un temps de préparation avant de se lancer dans l'aventure. Après avoir étudié le potentiel de son activité, il a effectué un stage sur la création d'entreprise à la Chambre de métiers. Il a également présenté son projet à Carrefour Entreprise Sarthe, qui lui a par ailleurs accordé son label et un prêt d'honneur de 12 000 €. Ce label est un atout important pour les jeunes entreprises ; c'est un gage de qualité de gestion pour les clients amenés à travailler avec la jeune société.

“J'ai réussi à obtenir des clients en Sarthe mais également dans toute la France. 75 % de mon chiffre d'affaires se fait hors département. Je travaille également pour des sociétés suisses et allemandes qui proposent des produits de très grande qualité. J'ai choisi dès le départ de me diversifier dans les métaux à polir : laiton, cuivre, aluminium, acier”. Cette polyvalence lui permet de travailler aussi bien avec le secteur de la robinetterie qu'avec les fonderies et le milieu nautique.

Depuis août 2002, la société Polissage Hamelin Le Coudon dispose d'un atelier beaucoup plus spacieux et emploie deux personnes, voire même quatre selon les commandes. “Je suis une entreprise de sous-traitance à la disposition des sociétés. Je m'adapte en fonction des demandes. Je ne regrette pas d'avoir choisi de créer mon entreprise. Cela me permet d'avoir un travail diversifié et d'être indépendant” !



## Guide pratique de l'assistante maternelle à la journée

- L'assistante maternelle doit être agréée par le service de Protection Maternelle et Infantile (PMI) du Conseil général.
- C'est une personne qui perçoit un salaire pour accueillir à son domicile un ou plusieurs enfants confiés en garde par les parents.
- Les parents sont l'employeur. Ceux-ci doivent accomplir un certain nombre de démarches :
  - l'établissement d'un contrat de travail (un contrat type est disponible auprès des permanences des assistantes sociales et des puéricultrices de PMI)
  - la déclaration de la qualité d'employeur auprès de l'URSSAF (tél. : 02 43 50 61 61)
  - la remise d'une fiche de paie tous les mois
  - le paiement des congés payés...
- Outre le versement du salaire, les parents doivent également prendre en compte une indemnité d'entretien et de nourriture.
- Parallèlement, les parents peuvent bénéficier de l'Aide à la Famille pour l'Emploi d'une Assistante Maternelle Agréée (AFEAMA) si l'enfant a moins de 6 ans. (tél. CAF : 02 43 61 31 31).

## Assistants maternelles à la journée

# Professionalisme et tendresse avant tout

**Face aux modes de garde collective, les parents continuent à privilégier les services des assistantes maternelles agréées pour la garde de leurs enfants. Parce qu'il est conscient du rôle irremplaçable que jouent ces professionnelles auprès des familles, le Conseil général, dont dépend l'agrément, la formation et le suivi des assistantes maternelles, se soucie particulièrement des conditions d'exercice de la profession.**

Aujourd'hui, la Sarthe compte 5 206 assistantes maternelles à la journée. Cela représente une capacité d'accueil de 17 729 enfants. Les assistantes maternelles présentent un avantage pour les tout-petits : retrouver un univers proche de leur environnement familial. De plus, cette garde offre des garanties de qualité de service.

En effet, le métier d'assistante maternelle ne s'improvise pas. Depuis les lois de décentralisation, le Conseil général se charge de l'agrément des personnes souhaitant exercer ce métier.

Cet agrément est valable cinq ans. Le Conseil général s'assure au préalable de l'état de santé du ou de la postulante, vérifie le logement

(surface adaptée et sécurisée) et valide le projet éducatif du candidat.

Après l'obtention de cet agrément, l'assistante maternelle doit suivre 60 heures de formation organisées et financées également par le Département. En Sarthe, le SEMAFOR (service maternel de formation) offre aux assistantes maternelles de tout le département un cursus complet, efficace et valorisant. Au programme : travail sur la psychologie des enfants et des parents, rencontre avec une puéricultrice mais également avec un assistant socio-éducatif ou encore un médecin qui leur apprendra les gestes d'urgence... Le résultat : des assistantes maternelles professionnelles qui peuvent répondre aux attentes des parents et aux besoins des tout-petits, tout en continuant d'apporter affection et tendresse aux enfants qui leur sont confiés.

Face à l'accroissement de la natalité de ces deux dernières années, la Sarthe manque d'assistantes maternelles. Pour tous renseignements sur cette profession,

contactez le service de la Protection Maternelle et Infantile du Conseil général au 02 43 54 72 33.



## Autres modes de garde

# Crèches et haltes garderies

**Il existe différents moyens mis en place par les collectivités ou des associations pour faire garder son enfant. Accueil régulier à la journée ou temporaire, voici quelques informations sur les structures disponibles dans le département.**

### Garde à la journée

#### La crèche collective

Elle peut être associative ou municipale. Les enfants âgés de 2 mois à 3 ans sont accueillis dans un environnement spécialement adapté, sous la responsabilité de professionnels de la petite enfance.

#### La crèche familiale

Elle peut être associative ou municipale. Les tout-petits sont reçus au domicile des assistantes maternelles préalablement agréées par le Conseil général. Les parents paient le montant de la garde des enfants à la crèche. L'assistante maternelle percevra sa rémunération directement du gestionnaire de la crèche.

#### La crèche parentale

Le plus souvent associative, la crèche parentale accueille les enfants dans une structure appropriée, sous la responsabilité de professionnels de la petite enfance et des parents. Ces derniers y consacrent chacun un peu de leur temps.

### Garde temporaire

#### La halte-garderie

Elle peut être associative ou municipale. Les enfants sont accueillis dans un espace conforme, quelques heures par semaine par des puéricultrices ou des éducatrices de jeunes enfants et du personnel spécialisé de la petite enfance.

#### La crèche d'urgence

Les enfants sont accueillis en crèche collective,



dans un environnement adapté pour un accueil temporaire. Il s'agit de rendre service aux parents qui ont besoin de faire garder leurs enfants dans l'urgence en attendant qu'ils trouvent une structure d'accueil pérenne.

Au regard des textes de loi, le Conseil général a compétence pour valider les agréments de ces différents modes de garde, notamment en matière de locaux et de personnels d'encadrement.

Par ailleurs, des associations apportent leur assistance ponctuellement. Ainsi, SOS Urgence Mamans (tél. : 02 43 24 59 59) est composé de mamans qui se mettent à la disposition des parents pour garder des enfants en cas d'urgence. Un système d'aide de particulier à particulier est également proposé par l'association Quali' Services (tél. : 02 43 28 04 45).

**Renseignements complémentaires auprès des mairies et des centres sociaux du département.**



## L'Université du Maine c'est...

- 7800 étudiants
- Deux sites : Le Mans et Laval,
- Six composantes :
  - L'UFR Lettres, langues et sciences humaines,
  - L'UFR Droit et sciences économiques incluant l'IUP Management et gestion des entreprises du tiers secteur (économie sociale),
  - L'UFR Sciences et techniques, incluant l'IUP Génie informatique et informatique industrielle,
  - L'Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs du Mans (ENSIM),
  - L'IUT du Mans qui compte quatre départements : mesures physiques (MP), chimie (CH), génie mécanique et productique (GMP), gestion des entreprises et des administrations (GEA),
  - L'IUT de Laval comprenant trois départements : techniques de commercialisation (TC), services et réseaux de communication (SRC) et génie biologique (GB).
- Une bibliothèque universitaire ouverte plus de 60h par semaine,
- De nombreuses salles informatiques en accès libre,
- Des installations sportives performantes.

## Université du Maine

# Favoriser la réussite des étudiants

**L'Université du Maine a 25 ans. Confrontée comme l'ensemble des Universités françaises à une nécessaire évolution, elle a choisi de s'engager dès la rentrée 2004 dans la mise en place du système LMD (Licence - Master - Doctorat) appelé à devenir, à court terme, le standard des universités européennes.**

Cette restructuration de l'offre de formation va permettre aux étudiants de construire progressivement leur parcours d'études en fonction de leurs projets personnels et professionnels.

Ce changement se traduit par un premier semestre "d'intégration" où les travaux encadrés en groupes restreints (TD, TP, apprentissage d'une méthodologie...) occupent une large place. S'ensuit une phase d'acquisition de connaissances généralistes de la discipline (1 ou 2 semestres) caractérisée par une augmentation progressive du niveau d'exigence. Cette démarche doit permettre à l'étudiant d'affiner son projet ou, le cas échéant, de se réorienter.

La troisième période est consacrée à la spécialisation disciplinaire (3 ou 4 semestres) enrichie par l'acquisition de compétences transversales (langues vivantes étrangères, techniques d'information et de communication, outils informatiques...). Parallèlement, les étudiants pourront réaliser des stages, développer des projets. C'est la pré-professionnalisation.

Le dispositif pédagogique est soutenu et accompagné par de véritables projets de services. Parmi eux, le renforcement de la liaison enseignement secondaire-enseignement supérieur. Ce lien est destiné à améliorer l'accueil des primo-entrants à l'Université. La mise en œuvre, dès le 1er semestre, d'un module de méthodologie va permettre à l'étudiant d'acquiescer une plus grande autonomie dans l'utilisation des ressources documentaires. La valorisation des activités culturelles, sportives et associatives sera prise en compte dans la définition des parcours pédagogiques. Enfin, les



Techniques d'Information et de Communication pour l'Enseignement (TICE) seront fortement développées auprès de l'ensemble des usagers du campus qui peuvent, d'ores et déjà, bénéficier d'un certain nombre de ressources pédagogiques en ligne et, le cas échéant, d'un accompagnement personnalisé.

L'Université du Maine souhaite développer une politique pédagogique visant à former des étudiants dotés d'une culture disciplinaire de haut niveau et d'une culture générale large. Ce profil leur permettra d'agir en professionnels compétents et en citoyens responsables.

**Renseignements :**  
**Université du Maine**  
**Avenue Olivier Messiaen**  
**72085 Le Mans cedex 9**  
**tel : 02 43 83 30 00**  
**[www.univ-lemans.fr](http://www.univ-lemans.fr)**

## La Sarthe des vignobles

# Produire bien !

**Les Coteaux du Loir et le Jasnières ne cessent de stimuler les papilles gustatives des amateurs de vin. Soucieux de produire toujours mieux, les viticulteurs sarthois se mettent progressivement aux normes environnementales, notamment avec l'aide du Conseil général.**

Chaque année, au début de l'automne, les viticulteurs s'activent pour broyer les grains de raisin tout juste récoltés. Pour accueillir ce futur vin, les cuves et autres matériels sont nettoyés au préalable. Auparavant, les effluents viticoles se répandaient sans gestion dans la nature généreuse. A partir de la récolte 2004, ces déchets vont être récupérés dans des cuves qui, pour certaines caves, seront directement raccordées au réseau d'eaux usées et, pour d'autres, seront épandues sur les terres agricoles. Une façon de gérer au mieux cette eau contenant des résidus très concentrés en matières organiques.

Une vingtaine de viticulteurs a ainsi choisi de protéger l'environnement. L'installation de ces cuves s'étale sur les deux prochaines années. "Parallèlement, les vigneronnes devront également se doter de matériels d'épandage comme

une tonne à lisier ou encore un tracteur" signale François Fresneau, viticulteur marçonnais, président du Syndicat de défense des appellations. Cette gestion des déchets viticoles s'intègre dans un plan de réflexion globale pour le développement durable du Jasnières et du Coteau du Loir. En effet, les vigneronnes du sud Sarthe souhaitent également acquérir du matériel spécifique pour améliorer la qualité, notamment en gérant au mieux les températures lors de la vinification.

Parallèlement, et afin de valoriser les efforts des viticulteurs sarthois, un projet de réaménagement de l'accueil des caves est également en cours afin de développer le tourisme viticole.

Avec ces multiples projets, les vignobles du sud Sarthe n'ont pas fini de séduire les amateurs de vins.

## >> Le soutien du Département

**Après être intervenu depuis plusieurs années sur l'aide à la plantation et à la replantation du vignoble (40,5 hectares aidés pour un montant de 180 568 €), le Conseil général de la Sarthe, en partenariat avec l'Agence de l'eau, a décidé d'apporter son soutien aux viticulteurs pour la mise aux normes environnementales de leurs caves. Il intervient aussi en collaboration avec l'Onivins (Office national interprofessionnel des vins) pour que les viticulteurs puissent bénéficier d'aides initiées dans le cadre du Contrat Etat/Région pour les investissements visant à l'amélioration de la qualité et de l'accueil.**



## Laboratoire œnologique

### Un gage de qualité

Installé à Château-du-Loir, le laboratoire œnologique a, pour première activité, d'analyser les raisins et vins produits dans le sud Sarthe.

Depuis 1998, il est intégré au Groupement du Développement Viticole de la Sarthe (GDVS).

Cette association vient compléter l'activité du laboratoire en proposant des expérimentations dont l'objectif est d'améliorer constamment la typicité du vin. Ainsi, outre le contrôle de la maturité des raisins pour déterminer la date optimale des vendanges, le laboratoire effectue des recherches pour trouver le mûrissement idéal de certains cépages, comme le Pinot d'Aunis. Il propose également des animations pour la promotion de nos vins du sud Sarthe.

Le GDVS porte ainsi toute son attention à la centaine d'hectares déclarée en AOC et aux 250 hectares en vin de pays ou en production familiale. Grâce à l'effort des viticulteurs et à l'aide du Conseil général, 25% du vignoble ont été renouvelés et la surface déclarée en AOC a été multipliée par six en 15 ans. Il reste que l'aire AOC pourrait couvrir plusieurs milliers d'hectares sur 19 communes.





## Energies renouvelables ?

L'énergie renouvelable consiste à utiliser une source qui se reconstitue naturellement. Il n'y a ainsi plus d'épuisement des ressources.

De plus, à la différence des combustibles fossiles (pétrole), la plupart des sources d'énergies renouvelables ne libèrent pas de dioxyde de carbone ou d'autres polluants dans l'atmosphère.

Alors que la quantité des ressources de combustible fossile sur terre diminue, il devient nécessaire de trouver et d'utiliser des carburants alternatifs. La géothermie, l'utilisation du vent, l'énergie solaire ou encore la combustion du bois sont autant de possibilités.

## Chaudière à bois déchiqueté

# Une solution alternative pour se chauffer

**En Sarthe, les chaudières fonctionnant avec du bois déchiqueté ont déjà fait près d'une dizaine d'adeptes. Exploitants agricoles, maisons de retraite ou encore un ébéniste ont fait le choix du bois-énergie. Visite guidée !**



Dominique Le Grelle, ébéniste, a opté depuis 25 ans pour le chauffage au bois. Il y a un peu plus d'un an, il a investi dans une chaudière automatique à bois déchiqueté. Alimentée par les copeaux de l'ébénisterie, mais également par les chutes de bois et la taille des haies bocagères que possède Dominique Le Grelle, la chaudière permet de chauffer près de 1 400 m<sup>2</sup> de locaux (habitation, atelier et magasin). La consommation est en moyenne de 200 m<sup>3</sup> par hiver, soit 50 tonnes, ce qui équivaut à plus de 15 000 litres de fioul.

Le bocage, les déchets d'élagage et ceux de l'industrie du bois peuvent fournir des quantités importantes de combustible. Certains agriculteurs ont opté pour ce système qui permet, outre de se chauffer à moindre coût, d'entretenir le milieu rural. L'installation de ce système bénéficie de subventions de la part des collectivités.

Des établissements collectifs utilisent également cette solution alternative. La maison de retraite de Roëzé-sur-Sarthe utilise depuis 1992 ce système de chauffage qui répond à tous les besoins de cet établissement. En effet, non seulement le bois assure un confort thermique aux 82 pensionnaires, mais il permet également de sécher les 500 kg de linge lavé chaque jour.

Le bois-énergie est l'une des énergies renouvelables qui se développent progressivement à travers l'Europe. Eoliennes, géothermie ou encore énergie solaire sont autant de solutions alternatives pour ne pas épuiser les ressources de la terre, tout en assurant notre confort au quotidien.

**Renseignements auprès de l'ADEAS-Civam (association pour le développement agricole et rural).**

**Tél. : 02 43 14 23 07.**

## Conservatoire du Patrimoine naturel

# Protéger les espèces remarquables

**Situé au cœur de la bucolique vallée du Rutin, le coteau de Tessé abrite des espèces végétales rares. Si rares que le Conseil général a décidé d'encourager le Conservatoire du Patrimoine Naturel Sarthois à restaurer et à conserver ce site exceptionnel.**

La restauration et la conservation des paysages constituent un devoir. Le Conseil général encourage et accompagne ces missions de préservation pour qu'aujourd'hui, demain plus encore, les habitants de ce département puissent vivre au cœur d'un patrimoine naturel. L'action conduite actuellement dans la Haute Sarthe répond à cet objectif.

Inscrit à l'inventaire ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique) et faisant partie de la proposition de zonage "Natura 2000", le site du coteau et du plateau de Tessé, situé dans la vallée du Rutin à Villaines-la-Carelle, est reconnu comme "Espace Naturel Sensible" par le Conseil général. La présence d'un habitat naturel et celle de

deux espèces végétales protégées sur le plan régional justifient ce choix. "L'Ané-

moné Pulsatille et la Globulaire vulgaire appartiennent à des familles florales rares et menacées. Nous souhaitons les préserver sur ce site" devait souligner Fabienne Labrette-Ménager, présidente de la Commission de l'Environnement, lors d'une visite de chantier aux côtés de Jean-Pierre Chauveau, conseiller général et Dominique Le Mener, député.

Victime d'un embroussaillage excessif, le coteau vient de faire l'objet de gros travaux de fauchage et d'entretien dans le but de redonner aux pelouses calcaires leurs caractéristiques d'antan.

Conduit par l'Association Saosnoise d'Insertion de Mamers, le chantier a pris fin ces jours derniers pour garantir les conditions optimales à la floraison des deux espèces.

Une action exemplaire qui traduit le souci permanent du Conseil général de préserver la physionomie paysagère du département en cherchant à favoriser son caractère naturel.



## Conservatoire du Patrimoine Naturel Sarthois

**Le CPNS a pour objet la conservation, la restauration et la mise en valeur du patrimoine naturel de la Sarthe et de sa biodiversité, par tous les moyens qu'il juge utile. Il gère actuellement 27 sites répartis sur 21 communes. Entretien des relations très étroites avec le Conseil général, qui lui octroie une subvention de 120 000 € par an, le CPNS permet l'établissement d'un véritable consensus entre les associations et les élus locaux. Son conseil scientifique, formé de personnes reconnues pour leurs compétences dans le domaine des sciences naturelles, a un rôle consultatif et d'aides. Pour tous renseignements : Conservatoire du Patrimoine Naturel Sarthois, 1, rue du Moulin aux Moines 72650 La Chapelle-Saint-Aubin, tél : 02 43 77 17 65 Internet : cpns.sarthe@wanadoo.fr**



## SABLÉ-SUR-SARTHE

A l'occasion d'une visite de chantier du centre de secours de Sablé, le Capitaine Daniel Forget et le Lieutenant Laurent Bertrand ont présenté leur futur bâtiment à Pierre Touchard, maire et conseiller général du canton, ainsi qu'à Marc Joulaud, député. Commencés en septembre 2002, les travaux devraient s'achever en fin d'année. D'une superficie de 1 500 m<sup>2</sup>, ce centre de secours devrait répondre aux besoins des pompiers. Plus spacieux et particulièrement fonctionnel, il abritera des vestiaires séparés hommes/femmes, une salle de sport, une

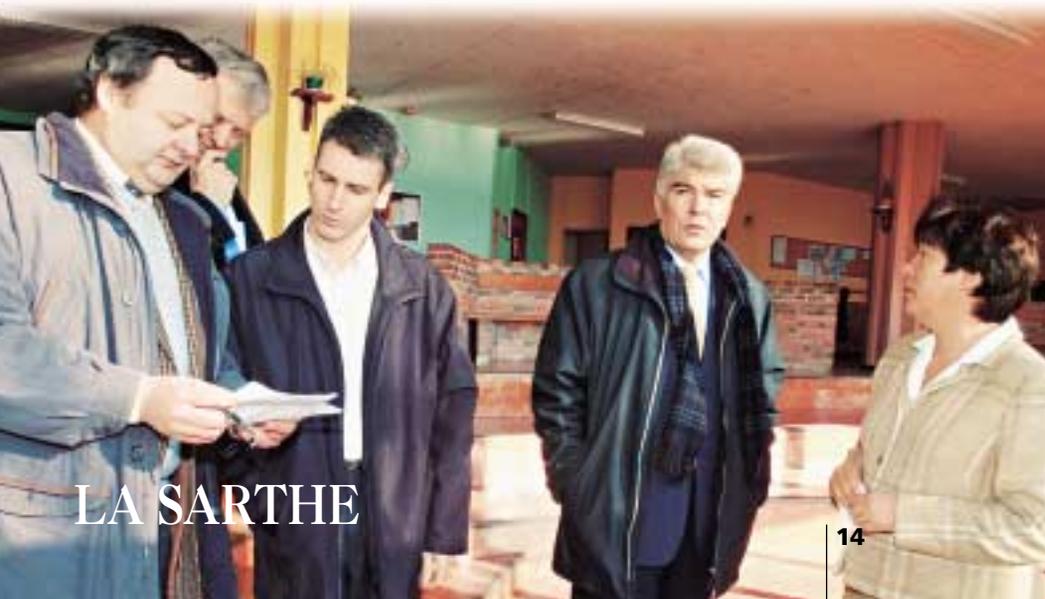
salle de réception, trois garages comprenant au total 13 emplacements pour camions et ambulances, cinq chambres pour les permanences, une cuisine...

Le Capitaine Daniel Forget espère que ce nouveau bâtiment facilitera également le recrutement.

Le coût des travaux est évalué à 2,3 millions d'euros. L'opération est financée à hauteur de 50% par le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Sarthe (SDISS), 35% par le Conseil général et 15% par la Communauté de communes.

## SAINT-PATERNE

Accompagné de Bernard Petiot, conseiller général, Jean-Marie Geveaux, président de la Commission de l'Education, de la Formation, de la Jeunesse, des Sports et des Transports, a visité le collège du Maine-Normand à Ancinnes pour faire le point sur l'avancement des travaux de modernisation de l'établissement. Les grosses réparations réalisées au cours de ces derniers mois ont porté sur le changement des portes du hall d'accueil et la pose d'un plafond dans le réfectoire. Le total du coût de ces travaux s'élève à 50 000 €. Auparavant, Jean-Marie Geveaux et Bernard Petiot s'étaient rendu au Collège de Moulin-le-Carbonnel.



## LOUÉ

La cérémonie de passation de commandement du centre de secours de Vallon-sur-Gée entre l'adjudant-chef Paul Pasquier et le sergent Dany Paris s'est déroulée en présence de Michel Drouin, conseiller général, Denis Labbé, secrétaire général de la Préfecture, Jean-Pierre Vogel, président du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours et du lieutenant-colonel Risdorfer, Chef de corps départemental des sapeurs-pompiers de la Sarthe. A l'issue de la cérémonie, à laquelle de nombreux habitants de la commune sont venus assister, les sapeurs-pompiers ont invité l'assistance à venir découvrir les locaux de la caserne de Vallon-sur-Gée rénovée.



## BEAUMONT-SUR-SARTHE

Avec l'ouverture de l'autoroute A 28, les infrastructures annexes se mettent en place progressivement. Ainsi le bâtiment accueillant le peloton autoroutier de la gendarmerie et le centre d'exploitation de Cofiroute viennent d'être inaugurés sur la bretelle de sortie à hauteur de Maresché. A mi-parcours du Mans et d'Alençon, ces deux services interviendront sur ces 60 km d'autoroute. Le centre d'exploitation abrite le matériel nécessaire à l'entretien des voies et emploie une cinquantaine de personnes (entretien et péage). Parallèlement, le peloton, composé de 18 gendarmes, effectuera la surveillance du réseau, afin de lutter contre la délinquance routière.

## LE MANS

Le vernissage de l'exposition "sabots de marche, sabots de rêve" s'est déroulé en présence de Chantal Albagli, présidente de la Commission Culture et Tourisme, accompagnée de Roger Marcellin, ancien sabotier sarthois. Présentée actuellement aux Archives départementales de la Sarthe, l'exposition offre à voir de magnifiques pièces, véritables œuvres d'art. Le public peut encore découvrir ce métier d'autrefois et sa production jusqu'au 12 mai aux Archives. Cette exposition ayant été conçue pour être itinérante, toute institution peut en demander le prêt en contactant les Archives départementales de la Sarthe au 02 43 54 74 74.



## LE MANS

Durant trois jours, 64 peintres et sculpteurs des armées de la région Nord-Ouest ont exposé leurs œuvres à l'Abbaye de l'Epau. Ce 27<sup>e</sup> salon régional, organisé par l'école de gendarmerie du Mans, avec le soutien du Conseil général, a permis de sélectionner les personnels militaires qui participeront au salon national au mois de novembre à Paris. Lors de la remise des prix, Jean-Marie Geveaux, vice-président du Conseil général, a salué la qualité de l'exposition avant de féliciter chaleureusement les lauréats du salon venus de Bretagne, de Haute et Basse Normandie, des Pays de la Loire, de la région Centre, du Limousin et du Poitou-Charentes.



## PAYS DE LA HAUTE SARTHE

Avec la mise en place en 2002 du Pays de la Haute Sarthe, et afin d'éviter de multiplier les structures, le Pays touristique du Maine Normand est devenu le Pays touristique de la Haute Sarthe. Cette transformation se traduit par une redéfinition du territoire. Les communes les plus proches d'Alençon n'en font plus partie et laissent la place notamment à Conlie ou encore Neuville-en-Charnie.

Cette zone regroupe désormais 82 communes et compte 43 396 habitants. A l'occasion de cette refonte, le pays touristique

vient de publier son nouveau guide d'accueil. Présentation des sites à visiter, hébergement, gastronomie ou encore manifestations culturelles et sportives sont ainsi répertoriés. Pierre Hellier, président du Pays de la Haute Sarthe et Michel de Monhoudou, président de la commission tourisme du pays, ont tenu à indiquer que ce guide est proposé sur l'ensemble du territoire sarthois mais également à la Maison des Pays de la Loire à Paris, ou encore dans les offices de tourisme des départements limitrophes.

Le Pays de la Haute Sarthe bénéficie du programme européen Leader+ jusqu'à la fin de l'année 2006. Ce programme destiné aux territoires ruraux vise à soutenir des opérations originales et innovantes favorisant le développement territorial. Parmi les six thèmes proposés dans le programme Leader+, ce Pays a choisi de favoriser l'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) pour valoriser et développer le Pays de la Haute Sarthe. Son programme Leader+ s'articule autour de six actions : sensibiliser la population aux TIC, former les acteurs du territoire (entreprises, associations, organismes de formation...), initier de nouveaux services pour les usagers (cybervitrine, démarches administratives à distance...), mettre en place des outils spécifiques, notamment destinés à l'accueil et à la formation (installation du réseau haut débit...), favoriser le rapprochement des acteurs locaux, promouvoir les territoires, notamment par des sites web. Ce projet présenté par le Pays de la Haute Sarthe bénéficie d'une enveloppe de 1 502 900 €, l'aide maximum accordée par l'Europe. Une cellule d'animation et un comité de programmation sont à la disposition des porteurs de projets. Renseignements au 02 43 33 70 96.



## LE MANS

Le Centre de Formation d'Apprentis (CFA) de la coiffure de la Sarthe vient d'inaugurer l'extension de ses bâtiments. Installé depuis 1990 dans ce centre, le CFA est situé au cœur du pôle de formation des apprentis sarthois, rue Henri Champion, au Mans. Chaque année, les élèves sont de plus en plus nombreux à suivre les formations proposées. Aujourd'hui, ils sont 242. Pour leur apporter les conditions optimales de réussite, l'équipe de formateurs, aux côtés de la responsable Martine Girard, a souhaité construire un deuxième étage au bâtiment conçu dès l'ori-

gine pour accueillir un niveau supplémentaire. Au total, ce sont 282 m<sup>2</sup> de surface en plus qui abritent trois salles de cours, un vestiaire pour le sport et des équipements complémentaires pour les examens. L'opération a coûté près de 380 000 €. Le Conseil général a participé à hauteur de 20%. "Le Département n'a pas de compétence propre en matière de formation professionnelle mais dès qu'il s'agit de favoriser l'insertion des jeunes apprentis, le Conseil général apporte son soutien" précisait Jean-Marie Geveaux lors de l'inauguration.

## LE MANS

Les finales de la coupe du Maine, du sport entreprise, du challenge district et de la coupe féminine bénéficieront cette année du label "Conseil général-Maine-Libre". Un partenariat de poids pour le District de football de la Sarthe, organisateur des compétitions. Il résulte aussi d'une volonté clairement exprimée de mettre en valeur ces rencontres passionnantes entre les clubs du département. A l'occasion de la signature de la convention qui unit le Conseil général, le Maine-Libre et le District, Jean-Marie Geveaux, vice-président du Conseil général, a procédé au tirage au sort des huitièmes de finale de la coupe du Maine aux côtés de Claude Drouin, président du District et de Laurent Mauillon, directeur des ventes du Maine-Libre.

## LE MANS

La modernisation du service de restauration scolaire du collège Saint Joseph au Mans vient de s'achever. La rénovation de la demi-pension a nécessité six mois de travaux. Elle s'inscrit dans la continuité de restructuration et de mise aux normes de l'établissement qui accueille non seulement les élèves du collège mais aussi ceux de la maternelle et du primaire. "Nous servons pas moins de 600 repas par jour" devait ainsi rappeler Luc Lemarchand, directeur, lors de l'inauguration du restaurant scolaire rénové, qui s'est déroulée en présence de Jacques Dorise, conseiller général, Jean-Marie Geveaux, président de la Commission de l'Éducation, de la Jeunesse, des Sports et des Transports et de Pierre Hellier, député. Le montant des travaux s'élève à 900 000 €. Le Conseil général est intervenu à hauteur de 70 000 €.



## BRÛLON

Lancés au cœur de l'été dernier, les travaux d'enfouissement des réseaux électriques, route de Sillé-le-Guillaume et rue Jean Delamotte, à Brûlon se sont achevés au début de l'année 2003. Le coût de ce vaste chantier, entièrement financé par le Conseil général, s'élève à 200 000 €. La mise en souterrain du réseau téléphonique et du réseau électrique de l'éclairage public a été réalisée dans la foulée. A l'occasion de la réception des travaux, Fabien Lorne, conseiller général du canton et Daniel Coudreuse, maire de la commune se sont félicités de la qualité des travaux et des conséquences positives qu'entraîne l'enfouissement des réseaux sur la qualité de l'environnement urbain de la cité.



## LE MANS

La salle du dortoir des moines de l'Abbaye de l'Epau était comble pour la présentation du palmarès de la 43<sup>ème</sup> édition du concours départemental de la France fleurie. Organisée par le Comité Départemental du Tourisme, la cérémonie a tenu toutes ses promesses. Les lauréats ont ainsi été chaleureusement félicités par Chantal Albagli, présidente de la commission de la Culture et du Tourisme et de nombreux conseillers généraux sous les applaudissements nourris du public. Grâce à la participation élevée des communes au concours, c'est toute la Sarthe qui tire ainsi largement parti de la qualité des efforts d'embellissements réalisés sur le terrain.



## LE MANS

Pour la quatrième année consécutive, le collège du Vieux-Colombier a organisé le Défi@unet. Préparée dans le cadre de la fête de l'Internet, cette manifestation a consisté en une chasse au trésor via le net. Le principe du défi visait à proposer aux différents participants un jeu d'énigmes. Au travers des questions posées, les candidats ont ainsi découvert des aspects méconnus du patrimoine de la Sarthe et des Pays de la Loire. Ouvert aux établissements scolaires de l'académie de Nantes, le Défi@unet a recueilli l'inscription de 170 équipes dont 70 sarthoises. Soutenue par le Conseil général et France-Télécom, cette initiative rencontre, chaque année, un succès grandissant.



## SAINT-PATERNE

C'est dans le cadre d'un projet global de réaménagement des entrées de la Communauté urbaine d'Alençon que Saint-Paterne a effectué une restructuration de la rue de Perseigne, axe routier principal. Ces travaux permettent d'offrir aux usagers de la route une voie mieux sécurisée et particulièrement embellie. Carrefours giratoires, feux tricolores, cheminements piétonniers, plantations paysagères, stationnements à proximité des commerces, la rue de Perseigne a été entièrement repensée pour trouver le juste équilibre entre piétons et véhicules. Cet axe est désormais protégé et plus attrayant. "C'est un moyen de séduire et d'offrir un beau visage d'agglomération" déclarait Alain Lambert, ministre du Budget et président de la Communauté urbaine d'Alençon. Bernard Petiot, conseiller général du canton, a souligné le travail exemplaire entre les deux départements pour dynamiser au mieux ce secteur. Le Conseil général de la Sarthe a financé ces travaux à hauteur de 274 000 € soit 30 % du coût.

## BEAUMONT-SUR-SARTHE

A l'occasion de son soixante dixième anniversaire, le club ne pouvait rêver plus beau cadeau ! En effet, le stade municipal des Voves, à Beaumont-sur-Sarthe, fait peau neuve. La rénovation des tribunes, des vestiaires et des sanitaires permet désormais aux sportifs et aux supporters du club du Beaumont Sports Athlétiques de bénéficier d'un équipement parfaitement aménagé et adapté. Inaugurés par Pierre Hellier, député, en présence de Roger de Neuville, conseiller général, et de François Robin, maire de la commune, les nouveaux équipements sont dignes du renom du club qui dispose de douze équipes de football et d'un public de plus en plus nombreux. Le coût des travaux s'élève à 533 000 €. Le Conseil général intervient à hauteur de 70 790 €. Une subvention de l'Etat de 53 357 €, obtenue sur l'intervention de Roland du Luart, président du Conseil général, vient s'ajouter aux aides accordées.



## Sortir

**Sablé-sur-Sarthe •**  
**Les 11 et 12 avril,**  
**"Baroques d'hier et**  
**d'aujourd'hui" (ballets,**  
**concerts, conférences)**  
**à l'Entracte.**

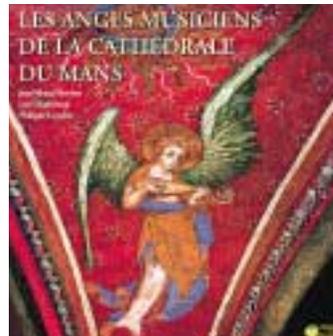
**Fresnay-sur-Sarthe •**  
**Samedi 12 avril à 20h30,**  
**concert Les Rossignols,**  
**petits fils spirituels**  
**des Frères Jacques**  
**à la salle André Voisin.**

**Le Mans •**  
**Mardi 15 avril à 19h,**  
**Jean-Louis Etienne,**  
**explorateur, intervient**  
**dans le cadre de la Voix**  
**au Chapitre.**

**Mercredi 23 avril, diffusion**  
**du film "Rêve d'usine" en**  
**présence du réalisateur**  
**Luc Décaester au Ciné Poche.**  
**La société sarthoise "24**  
**images" a participé à**  
**la production.**

**Courdemanche •**  
**Samedi 19 avril à partir**  
**de 18h, cérémonie de**  
**clôture des cinquante ans**  
**des troupes de théâtre du**  
**foyer rural avec notamment**  
**un spectacle de rue.**

**Coulaines •**  
**Vendredi 16 mai à 20h30,**  
**concert Be Bop à l'espace**  
**culturel Henri Salvador.**



### ANGES

Les éditions de la Reinette viennent de publier un ouvrage sur "Les anges musiciens de la cathédrale du Mans". Cet édifice renferme un trésor exceptionnel de la peinture sacrée du 14<sup>e</sup> siècle. Dans la chapelle du chevet, 47 anges musiciens tenant des partitions ou jouant des instruments les plus variés, composent un spectaculaire concert céleste. Cet ouvrage, illustré par de très nombreuses photographies, dessins et plans, est accompagné d'un CD "Musica Angelorum", enregistré par le Chœur grégorien du Mans. "Les anges musiciens de la cathédrale du Mans" de Jean-Marcel Buvron, Luc Chanteloup et Philippe Lenoble. Disponible en librairie ou aux Editions de la Reinette 02 43 87 58 63.

### JAZZ PI

Le groupe "Chanson plus bifluorée" se produit en concert le samedi 19 avril à la maison des loisirs et de la Culture des Saulnières au Mans. Les profits de cette soirée seront reversés à l'association Jazz Pi qui œuvre pour les enfants malades et handicapés. Cette recette permettra de financer des ateliers d'éveil musical au service de pédiatrie et de chirurgie pédiatrique à l'hôpital du Mans. Contact : association\_jazzpi@yahoo.fr



### VITRAIL

L'exposition sur le vitrail en Sarthe au 19<sup>e</sup> siècle, réalisée par le service de la Conservation du Patrimoine, est désormais itinérante. Après avoir recueilli un vif succès lors de la première présentation aux Archives départementales, cette exposition est à la disposition des communes et des associations sarthoises. Ainsi, le public pourra découvrir ce remarquable patrimoine verrier sarthois du 5 au 23 mai au centre Val'Rhone de Moncé-en-Belin et du 24 au 31 mai à Coudrecieux. Tél. : 02 43 54 71 07.

### PULS'ART

La manifestation d'art contemporain Puls'art s'installe de nouveau au Mans. La Cité des arts, située aux Quinconces des Jacobins, accueillera du 30 mai au 1er juin près de 70 artistes venus du monde entier. Parallèlement, l'Atelier public d'Allonnes présentera ses Monuments pour la rue. Bernard Pras va exposer au Théâtre municipal du 10 mai au 1<sup>er</sup> juin, Antonio Ségui occupera l'Atelier du 7 mai au 6 juin, François Montchatre s'installera à l'Hôtel de ville du 23 mai au 29 août. L'antenne du Conseil régional des Pays de la Loire abritera les œuvres de Francis Berthault et Myriam Delahoux.



### OUVRAGE

Gilles Henry est l'auteur d'une cinquantaine d'ouvrages. Son dernier livre "le charpentier et la modiste" raconte l'histoire d'une famille sarthoise, celle de ses grands-parents et plus particulièrement de la vie de Marie qui, après la mort de son époux sur le champ de bataille, doit faire face. Elle quitte Bessé-sur-Braye pour la banlieue parisienne. De retour à Bessé, la mère et la fille ouvrent un magasin de mode... Le destin de cette famille n'est pas extraordinaire mais il est sans doute celui de nombreuses familles françaises, bouleversées par les événements de la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle. "Le charpentier et la modiste" de Gilles Henry aux éditions Alan Sutton.

### RANDO-CHALLENGE

L'association de Bercons-Segrie et le Comité départemental de randonnée pédestre organisent, le dimanche 13 avril, une rando-challenge. Ce rallye pédestre est une première en Sarthe. Evaluation du temps, repérage du parcours, il ne s'agit pas d'une simple promenade. Véritable compétition pour certains, la rando-challenge propose un départ pour les licenciés et un départ pour les familles. Informations au 02 43 33 19 58.



## PEINTURE

La résidence pour personnes âgées Le Monthéard expose, depuis bientôt deux mois, une vingtaine de tableaux réalisés par les résidents. Cette exposition est l'aboutissement d'un projet d'animation mené par ce centre. Cet atelier peinture a permis de rassembler résidents valides et dépendants de l'établissement. L'animatrice a su adapter les différentes techniques de peinture en fonction des capacités de chacun : pochoirs ou encore transferts de peinture à la main pour les personnes les plus en difficulté.

## ALLOCATIONS

N'oubliez pas de remplir votre déclaration de ressources 2002 qui vous a été adressée par la Caisse d'Allocations Familiales de la Sarthe (CAF). Cette déclaration permet de calculer le montant des allocations soumises à condition de ressources pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2003 au 30 juin 2004.

Vous pouvez également remplir ce document sur internet [www.caf.fr](http://www.caf.fr). Renseignements au 0 821 010 010 (0,118€/mn).

## FOLKLORE

11<sup>e</sup> Rencontres Folkloriques de Champagné du 10 au 11 mai. <http://corfolc.ifrance.com>



## FAÏENCE

Du 19 avril au 21 septembre, l'Espace faïence Malicorne accueille une nouvelle exposition "Céramiques précolombiennes". Parallèlement, le centre organise de nombreuses animations. Les 20 et 21 avril, l'espace propose une chasse aux œufs de Pâques.

Mercredi 14 mai, un colloque sur l'accompagnement pédagogique et la créativité dans le travail de la matière sera organisé à l'occasion de l'année européenne des personnes handicapées et la semaine Handi Moi Oui. L'exposition "Envol" complètera cette semaine.

Le 24 mai à partir de 21h, l'Espace faïence lance les flâneries nocturnes. Tél. : 02 43 48 07 17

## INTERNET

Dans le cadre de son développement économique et touristique, la Communauté de Communes des Portes du Maine Normand vient de se doter d'un site web. Ce site présente les compétences et les actions menées par la Communauté de Communes ainsi que par les 14 municipalités qui la composent. Avec ce site, elle espère faciliter à la fois l'implantation d'entreprises et le séjour de touristes. [www.cdc-portes-du-maine-normand.com](http://www.cdc-portes-du-maine-normand.com)



## CONCERT

Le centre Val'Rhone de Moncé-en-Belin accueille Samarabalouf le samedi 17 mai prochain à 21h pour un concert "swing manouche". Avec enthousiasme et emportement, ce trio a créé un répertoire original et intemporel. Deux guitares, une contrebasse, il n'en fallait pas plus pour ces musiciens qui donnent un nouveau souffle à des influences croisées : java, jazz manouche, rock'n roll, flamenco, swing...

Réservations au Centre Val'Rhone de Moncé-en-Belin au 02 43 42 29 48.

## ABSTRAIT

Le Musée de Tessé expose du 28 mars au 30 juin les peintures et dessins de Serge Poliakoff. Le musée rend hommage à l'un des plus grands artistes de la seconde génération des grands abstraits du 20<sup>e</sup> siècle. Cette exposition a été réalisée en collaboration avec l'association Expressions contemporaines et les musées de Metz, Roanne, Issoudun, Carcassonne, Dunkerque et Mannheim (Allemagne).

Musée de Tessé - 2 avenue de Paderborn - Le Mans.

Ouvert du mardi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 18h ; les dimanches et jours fériés, de 10h à 12h et de 14h à 18h.

# Sortir

• **Mamers**  
Vendredi 16 mai à 20h30,  
AJT Guitar Trio, concert de  
jazz au théâtre municipal.

• **Saint Symphorien**  
Lundi 12 mai à 20h30,  
danse contemporaine par  
la Compagnie Robin-Juteau  
et l'association Pazapa  
à l'Entracte.

• **Moncé-en-Belin**  
Vendredi 6 juin à 21h,  
"La balade des planches"  
par le Théâtre du Souffleur  
au Val'Rhone.

• **Prévelles**  
A partir du 27 avril,  
ouverture de la Maison du  
potier tous les jours de 14h  
à 18h sauf le lundi.  
Samedi 10 mai, à 15h30,  
vernissage des oeuvres de  
Philippe Ménard.

• **Sargé-lès-Le Mans**  
Dimanche 18 mai à 16h30,  
"L'histoire de Babar et  
autres chansons" par la C<sup>ie</sup>  
des Gens pluriels à l'espace  
culturel Scélia.

• **Château-du-Loir**  
Les 7 et 8 juin, 4<sup>ème</sup> festival  
de la BD, à la Castélorienne.

## Jean Françaix, un artiste original

Né au Mans en 1912, Jean Françaix est, avec Léo Delibes, l'un des musiciens sarthois les plus connus, notamment à l'étranger où il est fréquemment programmé. Tandis qu'il met à l'honneur la musique française, le Festival de l'Epau ne pouvait l'oublier : la première semaine donnera à entendre quelques pièces de cet artiste inventif, léger et plein d'humour.

• **Mardi 13 mai à 20h30 -**  
auditorium d'Alençon  
Quintette à vents N°1 (1948)  
Quintette Moraguès

• **Mercredi 14 mai à 20h30 -**  
Abbaye de l'Epau  
"L'heure du Berger" (1947)  
Quintette Moraguès & Claire  
Désert

• **Jeudi 15 mai à 12h15**  
Hôtel de ville du Mans  
"Portraits d'enfants" (1971)  
Claire Désert & Emmanuel  
Strosser

• **Samedi 17 mai à 18h**  
Abbaye de l'Epau  
Sérénade pour petit orchestre  
(1934) - Ensemble Orchestral  
de Paris

• **Dimanche 18 mai à partir**  
**de 11h - "Patrimoine Tour**  
**en Saosnois"**  
Quatuor à cordes (1938)  
Quatuor Arpeggione

**Renseignements et**  
**réservations au 02 43 54 73 45**  
<http://www.epau.org>

## Festival de l'Epau

# Hommage à la musique française

**Le Centre culturel de la Sarthe offre un joli mois de mai aux Sarthois. Du 13 au 24, le Festival de l'Epau s'invite dans quelque vingt lieux différents à travers le département et rend hommage cette année à la musique française sous la Troisième République.**



Une période, un pays et une multitude de courants musicaux ; cette 21<sup>e</sup> édition du Festival de l'Epau s'annonce particulièrement riche. Ravel, Debussy, César Franck ou encore Gabriel Fauré seront interprétés par un plateau artistique exceptionnel : des habitués comme Alexandre Tharaud, Marie-Josèphe Jude ou encore le quatuor Debussy, mais également de nouveaux artistes comme Claire Désert, David Grimal ou encore le quintette Moraguès offrent une belle affiche à cette édition.

Le Festival de l'Epau franchit le cap des 20 ans avec sérénité. Le succès remporté depuis plusieurs années confirme l'intérêt grandissant des Sarthois pour la musique classique. La fidélité du public permet de multiplier les rendez-vous à l'extérieur de l'abbaye, avec notamment des concerts programmés dans des lieux manceaux

particulièrement inattendus, ou de perpétuer les dimanches à la campagne avec "Patrimoine Tour". Cette fois encore les maisons de retraite bénéficieront de concerts avec "Les après-midi de l'Epau". La décentralisation de ce festival est une manière d'irriguer le département et d'amener la musique vers les Sarthois.

Ce festival illustre l'intérêt que le Conseil général de la Sarthe accorde à l'activité musicale, tant en matière de diffusion que de formation. Mais il n'en constitue pas pour autant l'unique expression. Les soutiens importants accordés à d'autres festivals, Europa Jazz Festival, Festival de musique baroque de Sablé-sur-Sarthe, à l'enseignement musical et aux pratiques amateurs, ainsi qu'à l'Institut Technologique Européen des Métiers de la Musique (ITEMM), témoignent de cette volonté.

## Festival ARTEC

# Portrait robot d'un festival qui marche !

**Du 25 mai au 1<sup>er</sup> juin, ARTEC fête sa 10<sup>e</sup> édition. La Ferté-Bernard sera de nouveau en ébullition avec, outre les compétitions des scolaires et des universitaires, des expositions à travers la ville, un concert et de multiples animations.**

Véritable cœur d'ARTEC, les Coupes de France et d'Europe de robotique constituent le sommet du festival. Dans une ambiance unique, pendant quatre jours, plus de 4 500 étudiants vont rivaliser d'ingéniosité pour défendre les couleurs de leur établissement. Ces jeunes représentent 90 % des écoles d'ingénieurs et facultés françaises, ainsi que les meilleures universités du continent européen et même d'Amérique et d'Afrique. Ce challenge est également ouvert à plus de 2 500 écoliers, collégiens et lycéens de la région. Ils se disputeront de passionnantes compétitions de robotique, plus surprenantes les unes que les autres, durant la première partie du festival. Les plus jeunes seront, quant à eux, les décorateurs en chef de la ville, à travers les expositions et sculptures réalisées par leurs soins. En effet, marier l'art à la technologie est l'une des originalités majeures d'ARTEC. Ainsi, dans la rue, dans les lieux historiques ou de création, l'art est partout présent durant le festival. Par ailleurs, de nombreuses animations, un feu d'artifice et un concert viendront compléter ce festival.



Informations au 02 43 60 72 72  
<http://www.festival-artec.com>

## Week-end des Jardiniers au Lude

# 10<sup>e</sup> anniversaire

**Plus qu'une fête des plantes, le Week-end des Jardiniers, qui s'apprête à célébrer les 30, 31 mai et le 1<sup>er</sup> juin sa dixième édition, est un jardin d'événements !**

Pépiniéristes, collectionneurs et décorateurs présenteront à l'occasion de ce long week-end printanier l'art du jardin. Une fête des fleurs et des plantes qui attire, chaque année, toujours plus de visiteurs dans les allées du parc du château du Lude. Les exposants ne présentent pas seulement leurs magnifiques collections. De la taille des arbres fruitiers et des rosiers, aux secrets du greffage et du bouturage, en passant par la composition des

jardinières et l'entretien des gazons, ils feront partager leur passion et leur savoir-faire au public.

Dans les salles du château, les visiteurs seront conviés à découvrir une exposition sur le thème de la table d'anniversaire.

Enfin, la remise officielle du 4<sup>ème</sup> Prix Redouté, qui consacre le meilleur livre de jardin de l'année, constituera le second temps fort de cette dixième édition du Week-end des Jardiniers.



**Pour tous renseignements :**  
**Château du Lude,**  
**tél : 02 43 94 60 09 ;**  
**internet :**  
**[chateaudulude@wanadoo.fr](mailto:chateaudulude@wanadoo.fr)**

## Le soutien du Conseil général

Depuis 20 ans, le Conseil général, propriétaire des infrastructures, des bâtiments et du matériel roulant, aide financièrement et techniquement la Transvap. Outre l'octroi de subventions, le Département s'efforce de préserver un patrimoine riche et diversifié en gare de Beillé. Ainsi, après la rénovation de la gare, dont le coût des travaux s'élève à 243 000 €, le Conseil général vient donc de financer la reconstruction de l'ancien atelier vapeur, entièrement détruit lors d'un incendie en 1997 pour un coût estimé à 152 000 €. Soucieux d'accompagner la Transvap et ses fidèles bénévoles, le Conseil général entend également encourager l'association à renforcer ses activités en s'employant, à ses côtés, à attirer toujours plus de visiteurs et de voyageurs.

## Transvap

# L'atelier vapeur renaît en gare de Beillé

**Reconstruit sur le modèle qui brûla en avril 1997, l'atelier vapeur de la gare de Beillé sera prochainement opérationnel pour le plus grand bonheur de l'association Transvap.**

Entièrement détruit par un incendie en avril 1997, l'atelier vapeur de la gare de Beillé renaît de ses cendres. En effet, le Conseil général a décidé de reconstruire le bâtiment qui abritait les locomotives, wagons et voitures en cours de réparation. Fidèlement reconstitué sur le modèle disparu, il se caractérise par une magnifique charpente en bois. A l'intérieur, tout a été refait à l'identique pour permettre aux bénévoles de l'association de procéder aux réparations et travaux de réhabilitation du matériel roulant. Opérationnel d'ici le mois de mai, cet atelier va redonner un sacré coup de fouet à la Transvap après la rénovation du bâtiment principal de la gare, l'an passé.

Outre l'entretien et la rénovation du matériel, cette association de bénévoles passionnés rend vie, la belle saison arrivée, au train touristique qui dessert le village et le plan d'eau de



Tuffé puis Prévelles, pour arriver à Bonnétable après un parcours de 18 kilomètres.

**Pour tous renseignements :  
Transvap (Transports touristiques  
à vapeur), gare de Beillé,  
tél : 02 43 89 00 37.**



## Patrimoine

# Lumières sur les vitraux sarthois

**Actuellement, l'exposition sur le vitrail en Sarthe est visible à travers le département. Parallèlement, le Conseil général propose au public 19 circuits en visite libre.**

En matière de vitrail, la Sarthe possède un patrimoine exceptionnel qu'il est nécessaire de faire découvrir au public. Bien évidemment, la cathédrale Saint-Julien, au Mans, est un joyau dans lequel tous les siècles du vitrail sont représentés, du 12<sup>e</sup> siècle avec la verrière de l'Ascension au 20<sup>e</sup> siècle, avec l'ensemble de vitraux consacré à Jeanne d'Arc.

Néanmoins, les églises rurales possèdent également un remarquable patrimoine verrier. Elles sont parées de lumière grâce aux vitraux du 16<sup>e</sup> au 21<sup>e</sup> avec une majorité du 19<sup>e</sup> siècle.

Le service de la Conservation du Patrimoine a mené un inventaire exhaustif des vitraux des églises paroissiales, chapelles publiques et privées des cantons de la Sarthe. Il a ainsi établi 19 circuits regroupant près de 100 édifices. Ces circuits ont été sélectionnés en fonction de trois critères : iconographique, thématique et géographique. Les visites sont en accès libre.

Le public pourra prochainement obtenir la liste et les détails de ces circuits sur le site internet du Conseil général : [www.sarthe.com](http://www.sarthe.com). Pour chaque église, les heures d'ouverture seront mentionnées, et le cas échéant le lieu où retirer la clé. Des plans de chaque bâtiment avec la numérotation des baies, des explications techniques et iconographiques ainsi que des illustrations pourront être imprimés.



**Renseignements complémentaires au 02 43 54 71 01.**

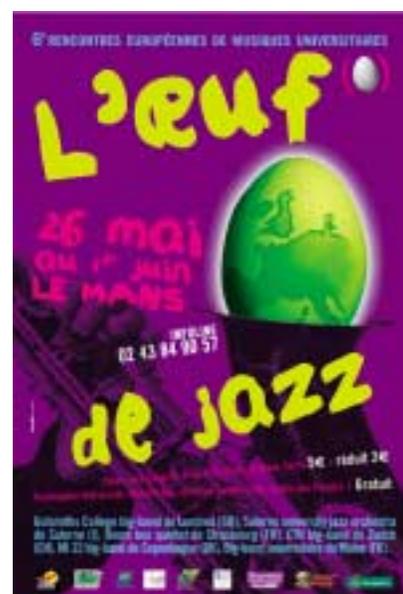
29 mai au 1<sup>er</sup> juin

# L'Oeuf de Jazz fait son off

Depuis maintenant six ans, l'association Orchestre universitaire du Mans, organise en partenariat avec le Conseil général de la Sarthe et la Ville du Mans, son festival de musiques européennes universitaires intitulé : "L'Oeuf de jazz". Cette année encore sera l'occasion de découvrir de nouveaux grands orchestres de jazz venus des plus importantes universités européennes. En effet, durant trois jours, les musiciens danois, anglais, italiens, suisses et français se partageront la scène de la nouvelle salle des Saulnières et continueront comme

chaque année à investir le "kiosque Mozaïc", le marché des Jacobins et le jardin des plantes. Pas moins de 200 musiciens sont ainsi attendus.

En amont de cette manifestation, un festival off, "L'off de jazz", se déroulera du 26 au 28 mai sur le Technopôle universitaire. Il réunira plusieurs formations musicales étudiantes locales, régionales ou nationales de bon niveau allant de la chanson au rock en passant par le jazz ou la musique classique. Une "master-class" sera également proposée à tous les musiciens sarthois.



**Pour tous renseignements sur la "master-class" ou le festival : 02 43 84 90 57.**

Le magazine du Conseil général

## La graine de champions !

Du Tourangeau Hays, vainqueur de la toute première édition en 1953 à l'Anglais David Millar, lauréat l'an dernier, le palmarès du Circuit Cycliste de la Sarthe - Pays de la Loire a fière allure. Au fantastique Polonais Szurkowski, considéré à l'époque comme l'un des derniers grands coureurs amateurs, a succédé une génération de jeunes talents. C'est le Français Ovion qui ouvre la voie. Il est rapidement dépassé par celui qui va remporter cinq Tours de France, Bernard Hinault en personne. De nouveaux coureurs ne tardent pas à s'illustrer : l'Américain Lemond, le regretté Jules, les prometteurs Bernard, Heulot et Marie, dernier Français à avoir inscrit son nom au palmarès. C'était en 1995. Depuis, les étrangers dominent, malgré les tentatives d'un certain Laurent Brochard. Et puis, en 2002, c'est le champion de France en titre, Didier Rous qui est venu inverser la vapeur.

## Circuit cycliste de la Sarthe-Pays de la Loire

# La parole aux attaquants !

**La 51<sup>ème</sup> édition du circuit cycliste de la Sarthe-Pays de la Loire qui arrivera au Mans ce vendredi 11 avril comptera pas moins de quatre têtes d'affiche de premier plan : Lance Armstrong, Jan Ullrich, Richard Virenque et Laurent Brochard. Une participation royale qui trouvera l'occasion de s'exprimer sur un parcours très sélectif, propice aux offensives de grand style...**



Gare aux défaillances ! La multiplication des obstacles dressés devant le peloton du circuit de la Sarthe-Pays de la Loire devrait permettre rapidement de décanter la course. Les organisateurs de l'épreuve chère aux Sarthois annoncent la couleur : "c'est de loin le circuit le plus difficile de ces vingt dernières années". Les coureurs sont prévenus. Pour espérer bien figurer, il conviendra de prendre le départ au meilleur de sa forme. Le tracé est taillé pour les costauds. "Dès la première étape, l'occasion sera offerte aux attaquants d'enflammer la course" prévient Daniel Mangeas, le fidèle speaker officiel de l'épreuve. Voilà qui promet une belle empoignée.

L'hypothèse séduit le très populaire Laurent Brochard. La montée à trois reprises du mur de Gazonfier (22% sur 300 mètres) lors de la dernière étape sur ses terres au Mans l'autorise à

rêver au scénario idéal. Mais attention, la qualité des adversaires présents, Richard Virenque en tête, l'obligera à sortir le grand jeu. Habité d'une grande motivation, le Sarthois, qui lorgne également sur les classiques ardennaises, sait qu'il sera attendu !

Il devra aussi compter sur l'opposition d'un certain Lance Armstrong, qui pointe régulièrement son nez à la fenêtre à cette époque de la saison, en vue de l'Amstel Gold Race. De son côté, l'Allemand Jan Ullrich trouvera, sur ce parcours difficile, l'excellent moyen de tester ses capacités dans la perspective de la Grande Boucle.

Un Tour de France à qui le Circuit de la Sarthe-Pays de la Loire s'offre le privilège d'emprunter durant quelques jours son speaker et ses meilleurs protagonistes. Une jolie victoire déjà...

Consultez le parcours

# Du mouvement en vue

**Gérald Feuvrier, le président du comité d'organisation qui regroupe le MSCO (Le Mans Sarthe Cycliste Organisation), le Conseil général et le quotidien Le Maine-Libre présente les étapes de la 51<sup>ème</sup> édition du circuit de la Sarthe-Pays de la Loire.**

**1<sup>er</sup> étape : mardi 8 avril**  
**Nantes - Fontenay-le-Comte**  
**(188,400 km)**

“Dès le départ de l'étape, les coureurs vont devoir affronter une multitude de côtes difficiles. Mais l'ascension du barrage de Mervent avec ses pentes à 21% suivie d'un long et redoutable faux-plat peu avant l'arrivée devrait provoquer de sérieux dégâts dans le peloton. Avantage aux attaquants” !

**2<sup>ème</sup> étape : mercredi 9 avril**  
**Fontenay-le-Comte - Pont-Château**  
**(195,100 km)**

“C'est un parcours plat. Mais gare au vent car la route sera très dégagée et parfois sinueuse. La traversée du Pont de Saint-Nazaire constituera une belle image et le final dans les rues de Pont-Château s'annonce délicat, avec la présence d'une sévère côte juste avant le dernier kilomètre”.

**3<sup>ème</sup> étape : jeudi 10 avril**  
**Première 1/2 étape :**  
**Saint-Géréon - Angers (93,300 km)**

“Encore un tracé difficile avec beaucoup de

bosses au programme ! C'est donc une étape courte mais très nerveuse que nous proposons aux coureurs pour rejoindre Angers”.

**Deuxième 1/2 étape :**  
**Angers - Angers**  
**(8,800 km)**

“L'exercice du contre-la-montre se disputera sur un circuit plat dans les rues de la ville. C'est un parcours roulant qui conviendra à ceux qui sauront tirer de gros développements”.

**4<sup>ème</sup> étape :**  
**vendredi 11 avril**  
**Angers-Le Mans (191,300 km)**

“C'est la remontée vers le département de la Sarthe sur des routes difficiles et très escarpées. Tout naturellement, le final sera musclé avec l'escalade, à trois reprises, de la rude montée de Gazonfier et ses pourcentages à 22% ! Le spectacle promet d'être magnifique”.





## 24 Heures Moto

# Les Sarthois en force !

**Avec un titre mondial et des jeunes qui brillent de mille feux, les motards sarthois ont occupé le devant de la scène la saison passée. Une trajectoire victorieuse que l'écurie SERT, managée par Dominique Méliand, et le Junior Team du Lycée Le Mans Sud espèrent bien épouser cette année encore à l'occasion des 24 Heures Moto !**

## Le Conseil général supporter !

Outre le Junior Team du Lycée Le Mans Sud, le Conseil général apportera les 12 et 13 avril, son soutien aux écuries sarthoises suivantes :

- Sarthe Racing Kart (deux motos)
- Team EMS Endurance Mountain Sports
- Mob Club Montfort le Gesnois

24 Heures du Mans Moto, 12 et 13 avril.  
Départ de la course, samedi 12 avril à 15 heures.

Pour tous renseignements :  
Automobile Club de l'Ouest,  
Tél : 02 43 40 24 24.  
Internet : [www.lemans.org](http://www.lemans.org)



La joie d'un titre mondial, Dominique Méliand y a déjà goûté par le passé. Mais en raflant la victoire lors de la dernière édition du Bol d'Or, disputée sur le circuit de Magny-Cours, le trio Morisson, Lavieille et Brian a offert au team-manager de l'écurie SERT, basée au Mans, la coupe du monde de la catégorie Superproduction.

Un bel exploit auquel il convient d'ajouter celui du Junior Team du Lycée Le Mans Sud, soutenu par le Conseil général. Au terme d'une saison menée tambour battant, l'écurie sarthoise avait terminé 6ème de la même coupe du monde. Une formidable performance qui permet aux juniors locaux d'envisager l'avenir avec optimisme.

Tous rêvent d'exploits sur le circuit Bugatti les 12 et 13 avril lors de la prochaine édition des 24 Heures du Mans Moto qui lanceront le "Master of Endurance". Il s'agit d'un label incluant la course sarthoise, les 24 Heures de Liège et le Bol d'Or.

En attendant, la piste devrait être très chaude avec la présence, au départ de l'épreuve, de nombreuses catégories : stocksport, superproduction, superbike et prototypes. Un joli bras de fer est annoncé !

## Essais préliminaires des 24 Heures du Mans Auto

# Les pilotes sous pression

**Le 4 mai prochain, à l'occasion des essais préliminaires, les concurrents de la 71<sup>ème</sup> édition des 24 Heures du Mans lâcheront les chevaux de leurs belles mécaniques dans l'optique de trouver les bons réglages. Un test attendu et déjà décisif pour certains pilotes !**

Sur la piste, le spectacle s'annonce passionnant avec la présence d'un plateau très riche. En prototypes, les Audi privées devraient réaffirmer leur statut de favori avec Bentley, dont les ambitions sont sérieusement revues à la hausse. Face à cette redoutable armada, les Lister, Panoz, MG-Lola, WR s'emploieront à brouiller les cartes. Quant aux voitures vertes de l'écurie d'Henri Pescarolo, et celles d'Yves Courage, elles tenteront de se mêler à la bagarre. Si les bolides seront soumis à rude épreuve, certains pilotes savent qu'ils y abattront leurs cartes maîtresses dans l'espoir de courir au mois de juin.

En effet, les organisateurs ont musclé le règlement en publiant une liste de 250 pilotes, admis d'office aux essais préliminaires et qualificatifs. On y retrouve ainsi les noms de ceux

qui ont participé au moins une fois aux 24 Heures du Mans ces trois dernières années. "Un pilote ne figurant pas sur la liste officielle devra se présenter obligatoirement à la séance du 4 mai pendant laquelle nous aurons un œil sur lui pour juger de ses performances" prévient Daniel Poissenot, directeur sportif de la course. Enfin, l'Automobile Club de l'Ouest impose désormais aux équipes de donner, dès les essais préliminaires, les noms de deux de leurs trois pilotes.

Il va y avoir du sport le 4 mai sur le circuit de la Sarthe. Un vrai parfum de course...

### Renseignements et réservations :

tél : 02 43 40 24 75/77.

Internet : [www.lemans.org](http://www.lemans.org)

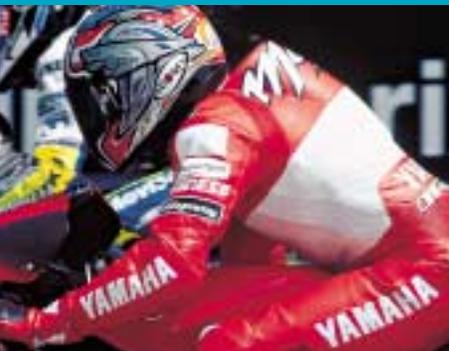
E-mail : [ticket@lemans.org](mailto:ticket@lemans.org)



## Agenda 2003

- 12-13 avril  
24 Heures du Mans Moto
- 4 Mai  
Essais préliminaires  
24 Heures du Mans Auto
- 24-25 Mai  
Grand Prix de France Moto
- 14-15 juin  
24 Heures du Mans Auto
- 11-12 octobre  
24 Heures Camions





## Grand Prix de France Moto

# Suprématie en jeu !

### Le programme

#### • Vendredi 23 mai :

9h-9h45 : 125 cc Essais libres  
 10h-11h : MotoGP Essais libres  
 11h15-12h15 : 250cc Essais libres  
 13h15-13h45 : 125cc Essais qualificatifs  
 14h-15h : MotoGP Essais qualificatifs  
 15h15-16h : 250cc Essais qualificatifs  
 18h-19h30 : Espace rencontre  
 21h : Concert

#### • Samedi 24 mai :

9h-9h45 : 125cc Essais libres  
 10h-11h : MotoGP Essais libres  
 11h15-12h15 : 250cc Essais libres  
 13h15-13h45 : 125cc Essais qualificatifs  
 14h-15h : MotoGP Essais qualificatifs  
 15h15-16h : 250cc Essais qualificatifs  
 18h-19h30 : Espace rencontre  
 20h-21h30 : Show mécanique  
 21h45 : Concert

#### • Dimanche 25 mai :

9h-9h20 : 125cc Warm up  
 9h30-9h50 : 250cc Warm up  
 10h-10h20 : MotoGP Warm up  
 11h15-12h : Course 125cc  
 12h30-13h15 : Course 250cc  
 14h-14h45 : Course MotoGP

#### Pour tous renseignements :

tél : 04 73 91 85 75

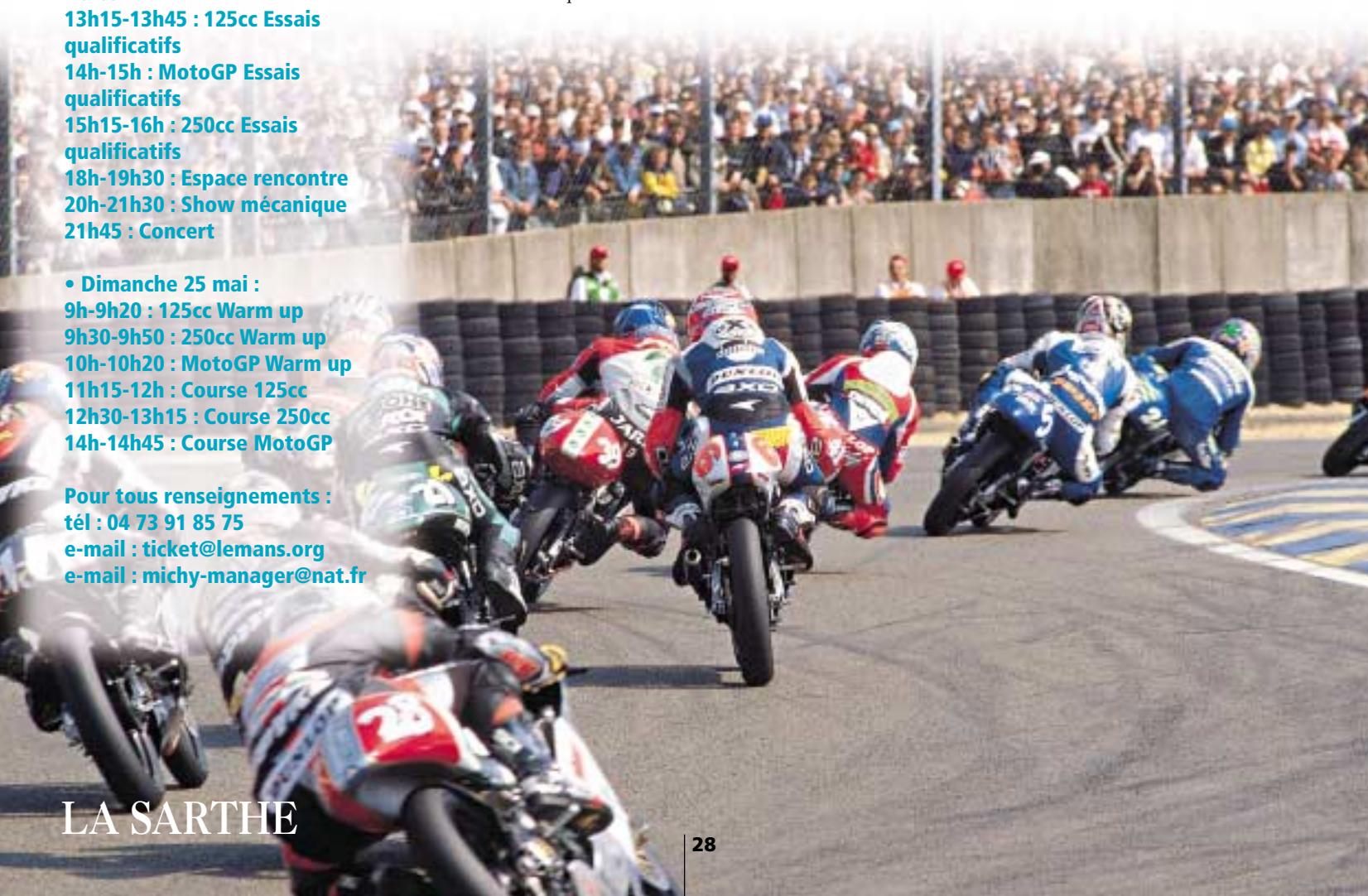
e-mail : [ticket@lemans.org](mailto:ticket@lemans.org)

e-mail : [michy-manager@nat.fr](mailto:michy-manager@nat.fr)

**Placé après ceux du Japon, d'Afrique du Sud et d'Espagne, le Grand Prix de France Moto, qui se déroulera le 25 mai sur le circuit Bugatti, s'annonce une fois encore palpitant avec, au départ des trois courses programmées, une constellation de stars de la vitesse !**

La ronde des seigneurs peut s'élaner ! Vainqueur l'an dernier au Mans, l'Italien Valentino Rossi, champion du monde en titre, s'attend à passer une rude journée en Sarthe. La concurrence pousse fort pour détrôner le roi de la catégorie Moto GP. Le Japonais Ukawa, l'Espagnol Checa, le Brésilien Barros et l'éternel rival transalpin, Biaggi, lui promettent une lutte épique sur le bitume du Bugatti. A moins que finalement, le chouchou du public français, Olivier Jacque ne vienne mettre tout le monde d'accord. Le pilote de l'équipe Yamaha Tech 3 revient en Sarthe avec de nouvelles ambitions. Mais un autre Français rêve aussi de briller sur les terres sarthoises. Champion du monde en titre de la catégorie 125cc, Arnaud Vincent cherchera la consécration sur un circuit qu'il affectionne tout particulièrement. Si la route est encore longue jusqu'au Grand Prix de Valence qui clôturera le championnat du monde de vitesse, le 2 novembre prochain, le rendez-vous sarthois peut déjà permettre aux protagonistes de prendre une option sur le classement final.

Le décor est planté. Le spectacle du Grand Prix de France Moto, soutenu par le Conseil général, s'annonce somptueux le 25 mai !



## Boulerie Jump

# Un programme dense

L'efficacité de l'organisation, la qualité des structures et la gentillesse de l'accueil ont assuré à l'épreuve du Boulerie Jump ses lettres de noblesse. Fort de cette reconnaissance dans les milieux de la compétition de saut d'obstacles, Philippe Rossi et son équipe ont concocté, avec le soutien du Conseil général, un programme particulièrement dense pour l'année 2003, puisque les rendez-vous vont s'étaler jusqu'au mois d'octobre. Le coup d'envoi a été donné le mois dernier avec notamment le Grand Prix du Conseil général qui a réuni les meilleurs cavaliers français du moment. Le prochain événement se déroulera les 29, 30 et 31 mai. A l'affiche, un concours de haut niveau disputé par de nombreux compétiteurs étrangers et nationaux.



**Contact : Philippe Rossi,**  
tél : 02 43 89 66 93 ;  
e-mail : philrossi@wanadoo.fr

## Tour de la Sarthe Cyclotourisme

# La grande fête du vélo

Le Cyclo-Club de la Vègre de Tennie organise son 23<sup>ème</sup> Tour de la Sarthe les 7, 8 et 9 juin. Cette randonnée constitue un grand rassemblement de cyclotouristes venus de nombreuses régions françaises et même de l'étranger. Ils sont invités à parcourir plus de 500 kilomètres à peloton bloqué à la moyenne de 22,5 km/h en trois étapes sur les petites routes du département.

Pour cette édition printanière, les organisateurs attendent plus de 300 participants de tout âge, hommes et femmes. Ils seront 80 bénévoles à encadrer cette grande procession de cyclotouristes sur les routes bucoliques sarthoises, qui traversera environ 80 localités.

### Les étapes :

- Samedi 7 juin : Tennie-Courcemont-La Fresnaye sur Chédouet-Saint-Georges Le Gaul-tier-Tennie (193,6 km)
- Dimanche 8 juin : Tennie-Changé-Lhomme-Oizé-Tennie (188 km)
- Lundi 9 juin : Tennie-Auvers-le-Hamon-Chantenay-Villedieu-Tennie (135 km)

**Pour tous renseignements :**  
**Bernard Hériveau, tél : 02 43 20 53 54**  
**Gérard Trocherie, tél : 02 43 25 59 65**  
**Paul Mézière, tél : 02 43 28 41 14**  
**Jean Buon, tél : 02 43 20 58 90**



# Jeu-concours

## Gagnez des places

pour les 24 Heures du Mans  
les 14 et 15 juin

### Question n°1 :

Les organisateurs de l'épreuve ont publié une liste de pilotes, admis d'office aux essais préliminaires et qualificatifs.

A combien s'élève leur nombre ?

250,  45,  172.

Retournez-nous vos réponses avant le lundi 26 mai 2003, le cachet de la Poste faisant foi, à l'adresse suivante :

Concours La Sarthe magazine n°79 ~ Hôtel du Département 72072 Le Mans CEDEX 9

Réponses du Concours de la Tribune N°78 : 45, Etats Unis, Stade de France.

### Question n°2 :

Les écuries qualifiées pour participer aux 24 Heures du Mans doivent impérativement décliner l'identité de leurs pilotes à L'Automobile Club de l'Ouest.

Combien de noms doivent-elles livrer dès les essais préliminaires ?

1,  2,  3.

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

## Point de vue

# Ce qu'en pensent les élus de gauche

Après la remise en cause des emplois-jeunes, des 35 heures, de la loi de modernisation sociale, après la limitation de la CMU, le gouvernement poursuit son entreprise de démantèlement des mesures sociales du gouvernement Jospin en remettant en cause l'Allocation Personnalisée d'Autonomie. En effet, il vient d'annoncer, dans un récent décret, une réforme de l'APA. Cette allocation répond aujourd'hui à une forte attente sociale : plus de 800 000 bénéficiaires en 2003 (dont 10 010 allocataires en Sarthe actuellement) contre 150 000 allocataires avec l'ancien dispositif, la PSD (Prestation Spécifique Dépendance), inventée par le gouvernement Juppé.

Ce succès, qui témoigne d'une grande avancée sociale, oblige néanmoins les financeurs à faire face à 1,2 milliard d'euros de surcoût en une seule année, alors qu'il était prévu un étalement sur trois ans. Devant l'enjeu, les élus de gauche s'étaient mobilisés pour que l'Etat finance 50 % de ce surcoût. Le gouvernement Jospin s'y était engagé.

Hélas, la parole de l'Etat ne sera pas respectée par le gouvernement qui n'assurera qu'un tiers de ce surcoût. D'ailleurs, pourquoi verser une allocation qui répond à de vrais besoins quand on peut en financer une autre moins coûteuse car moins performante ! C'est de cette idée qu'est née la recherche d'économies de 400 M€ proposée par le gouvernement aux frais des allocataires.

Augmentation du ticket modérateur, abaissement du seuil de ressources, retard dans l'ouverture des droits, recours sur succession... En adoptant cette vision purement comptable du vieillissement, le gouvernement dénature ce droit universel qu'est l'APA.

La main sur le cœur, le premier ministre, le 31 octobre à Strasbourg (aux Assises des conseillers généraux) voulait sauver l'APA. Il la sacrifie aujourd'hui en réinventant la PSD, cette prestation inadaptée à l'attente et aux capacités contributives des personnes âgées et de leurs familles.

C'est pourquoi, les conseillers généraux de gauche viennent de lancer une campagne départementale pour défendre cet acquis social de grande importance : l'Allocation Personnalisée d'Autonomie. Pour plus de renseignements, vous pouvez participer à cette campagne par l'intermédiaire d'un message à l'adresse mail suivante : apa-en-danger72@voila.fr ou par téléphone.

Les élus de gauche : Christophe COUNIL, Claude DROUIN, Nelly HEUZE, Marietta KARAMANLI, André LANGEVIN, Michel LETTELIER, Agnès LORILLEUX, Yvon LUBY, Yvon MARZIN, Jacqueline PEDOYA, Christophe ROUILLON, Gérard SAUDUBRAY.

Pour tout contact : 02 43 54 72 24.

**MOTUL**  **DUNLOP**

  
**LE MANS**<sup>®</sup>



# GRAND PRIX DE FRANCE

**23-24-25 MAI**

**Location 0892.707.830** 0,94 €/mm

**FNAC, CARREFOUR, Réseau FRANCE-BILLET**  
[www.fnac.com](http://www.fnac.com), [www.carrefour.fr](http://www.carrefour.fr), [www.francebillet.com](http://www.francebillet.com)

**[www.gpfrancemoto.com](http://www.gpfrancemoto.com)**

LUCIANE - Photo : Stan PEREC / NIKON.D1X



**ENTRÉE GRATUITE POUR LES MOINS  
DE 16 ANS ACCOMPAGNÉS D'UN ADULTE**



A.S.A. A.C.O. des "24 Heures du Mans"  
**CIRCUIT DES "24 HEURES DU MANS"**  
SOCIÉTÉ SPORTIVE PROFESSIONNELLE  
DE L'A.C.O.

DU CIRCUIT DES  
24 HEURES DU MANS

# 51<sup>e</sup> Circuit cycliste de la Sarthe-Pays de la Loire

PARTENAIRE OFFICIEL



**Nantes**  
(Hôtel de la Région - 8 avril)

**Fontenay-le-Comte**  
(8 et 9 avril)

**Pont-Château**  
(9 avril)

**St-Géréon**  
(10 avril)

**Angers**  
(10 et 11 avril)

**Le Mans**  
(11 avril)

## du 8 au 11 avril 2003

**HYPER  
SUPER  
MARCHÉ**



COLLECTIVITÉS D'ACCUEIL